

[Text]

official opposition. As far as I am concerned, there is no possible excuse, when we have a block system, for three committees being called when it is absolutely impossible for us in the opposition to cover them all. This happens to be a bill concerning which I was the main commentator on second reading in the Senate. I received no notice of this meeting. I did not know of it until I was in another meeting and was told that this committee was sitting without a member of the opposition. I am sorry, but there is nothing I can do about it. If those responsible for calling these meetings are not going to do anything about it, we will just have to carry on that way.

The Chairman: I would like to explain before you go, Senator Grosart, that I did not call the meeting at this particular date. I left it up to the clerk to work it out with those responsible for the block system, and I told them I would accept whatever arrangement they could make; so the arrangement is made by the people in charge of this. I did not ask for this particular date.

Senator Grosart: I would have liked to have notice, which I did not get.

The Chairman: I am sorry about that.

Senator Bourget: I checked with the director of the Committees Branch, and he told me everything was in order. I did not have time to look to see when all the committees were sitting. I am sorry that Senator Grosart could not stay with us.

Senator Bonnell: Is he a member of this committee?

The Chairman: He is not a member of the committee.

Senator Bourget: In the circumstances, Mr. Chairman, I move that we not continue this morning with consideration of this bill, because I do not think it is fair to the opposition. We have to realize that they are so few and cannot attend all the meetings. That is what I think. Senator Grosart is the one who answered you in the Senate, so I am wondering if it would be fair for our committee to continue sitting this morning without a member of the opposition. This I leave to the other members to make up their minds on.

The Chairman: I am in the hands of the committee.

Senator Bourget: It is unfortunate that this happened, but I asked Mr. Belzile, who is the director of the Committees Branch, and he told me everything was in order; but I did not have time to—

The Chairman: I did not insist on any particular time. I expressed a preference. I said that if I had to make a choice between yesterday afternoon and this morning I would prefer this morning; but that is all I did.

Senator Bourget: As a matter of fact, Mr. Chairman, if there is no rush to go ahead with this bill, why should we not adjourn and give the opposition a chance to come before our committee?

[Traduction]

l'opposition officielle. En ce qui me concerne, j'estime qu'étant donné le système d'organisation des comités par groupes, il est inexcusable de convoquer trois comités en même temps dans la mesure où il est absolument impossible aux membres de l'opposition d'assister à chacune des séances de ces comités. Il s'avère que j'ai été le principal commentateur du bill C-26 en deuxième lecture au Sénat. Je n'ai pas été informé de cette réunion. J'ignorais qu'elle devait se tenir jusqu'à ce qu'on m'ait dit, au cours d'une autre réunion, que ce comité siégerait sans la présence d'un membre de l'opposition. J'en suis navré, mais je n'y peux rien. Si les personnes responsables de l'organisation de ces séances ne prennent aucune mesure, nous devons nous en tenir à cette façon de procéder.

Le président: Avant que vous ne partiez, sénateur Grosart, j'aimerais vous expliquer que je n'avais pas convoqué la réunion à cette date particulière. J'ai confié la décision au secrétaire du Comité et aux responsables du système d'organisation des comités par groupes, et je leur ai dit que j'accepterais la décision qu'ils prendraient; c'est donc eux qui s'en sont occupés. Je n'ai pas particulièrement demandé cette date.

Le sénateur Grosart: J'aurais aimé recevoir un avis, mais je n'en ai pas reçu.

Le président: J'en suis désolé.

Le sénateur Bourget: J'ai procédé à une vérification auprès du directeur de la Division des comités, et il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème. Je n'ai pas eu le temps de voir à quel moment siégeaient tous les comités. Je suis désolé que le sénateur Grosart ne puisse rester avec nous.

Le sénateur Bonnell: Le sénateur Grosart est-il membre de ce Comité?

Le président: Non.

Le sénateur Bourget: Dans ces circonstances, monsieur le président, je propose que nous ne poursuivions pas l'étude de ce projet de loi ce matin, car je pense que ce n'est pas juste pour les sénateurs de l'opposition. Nous devons tenir compte du fait qu'ils sont peu nombreux, et qu'ils ne peuvent assister à toutes les réunions. Voilà mon avis. C'est le sénateur Grosart qui vous a répondu devant le Sénat, et je me demande s'il serait juste que notre Comité continue à siéger ce matin sans la présence d'un membre de l'opposition. Je laisse aux autres membres du Comité le soin de prendre une décision.

Le président: Je m'en remettrai à votre décision.

Le sénateur Bourget: Cet incident est fâcheux, mais j'ai consulté M. Belzile, qui est le directeur de la Direction des comités, et il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème; mais je n'avais pas le temps de . . .

Le président: Je n'ai proposé aucune date particulière. J'ai simplement indiqué une préférence. J'ai dit que si je devais faire un choix entre hier après-midi et ce matin, je préférerais que ce soit ce matin; mais c'est tout ce que j'ai dit.

Le sénateur Bourget: En fait, monsieur le président, si nous ne sommes pas pressés par le temps pour l'étude de ce projet de loi, ne pourrions-nous pas ajourner la séance et donner à l'opposition la possibilité d'assister à nos délibérations?